


EXPORT POULET MAURITANIE MARS 2009

Nom et adresse de l'expéditeur :		Certificat N° :	
		Certificat sanitaire vétérinaire pour l'exportation de poulet de chair du Maroc vers la Mauritanie	
Pays de destination : Mauritanie Nom et adresse du destinataire :		Pays d'origine et d'expédition : Royaume du Maroc Services vétérinaires de :	
		Lieu d'expédition :	
Nature et identification du moyen de transport :		Norms (s) et adresses (s) de/des l'établissement (s) producteur (s) et numéro (s) d'agrément :	
IDENTIFICATION DE POULET (Conformément aux numéros d'identification mentionnés ci-dessus)			
<u>Nb total</u>	<u>Race/souche</u>	<u>Type</u>	<u>Conditionnement</u>
Signature et cachet de l'expéditeur (date / lieu) :			
Signature et cachet du Dr....., vétérinaire sanitaire, assurant le suivi des élevages de provenance, et autorisé à attester les mentions 2,3 et 4			
Lieu :		Date :	
Je soussigné vétérinaire officiel certifie que les poussins d'un jour décrits ci-dessus remplissent les conditions sanitaires qui suivent.		Cachet officiel :	
Lieu :		Date :	
Signature et cachet personnel du vétérinaire officiel			

Handwritten signature/initials

EXPORT POULET MAURITANIE MARS 2009

1. Le Maroc est indemne d'influenza aviaire hautement pathogène ;
2. les poulets sont en bon état de santé et n'ont présenté le jour de leur embarquement aucun signe clinique de maladie propre à l'espèce ;
3. Proviennent d'élevages :
 - a) implantés au Maroc et autorisés au sens de la loi 49/99 et ne font l'objet d'aucune mesure d'interdiction pour des raisons sanitaires ;
 - b) qui ont été soumis au contrôle sanitaire officiel et dans lesquels aucun cas de la maladie de Newcastle n'a été enregistré depuis plus de 2 mois ;
 - c) qui ont subi un programme de vaccination contre la maladie de Newcastle dont le dernier rappel a été fait le
4. Proviennent de couvoirs qui sont régulièrement contrôlés vis-à-vis de :
 - La salmonellose à *S. pullorum-gallinarum*, *enteritidis* et *typhimurium*
 - La mycoplasmoses à *M. gallisepticum*
5. Ont été expédiés dans des containers neufs ou préalablement désinfectés avec un produit autorisé.

FIN DU CERTIFICAT

